

L'UE exige des taxes plus lourdes sur le gaz : « Macromélenchon » va obéir

écrit par Maxime | 5 mai 2022





« Le cauchemar » de Füssli : allégorie de la France gouvernée par « Macromélenchon »

L'écologie punitive est réclamée par l'Union européenne elle-même dans un rapport de la Cour des comptes européenne qui réclame davantage de taxation contre les énergies fossiles...

<https://www.sudouest.fr/international/europe/climat-la-cour-de-s-comptes-europeenne-appelle-a-taxer-davantage-les-energies-fossiles-8166139.php>

Si Macron ou Mélenchon obtiennent la majorité au Parlement, éventuellement les deux ensemble, ils ne manqueront pas

d'appliquer ces préconisations désastreuses pour le budget de ménages déjà en grande souffrance.

Comment entendent-ils mater la révolte populaire qui se prépare ? Payer une facture de gaz exorbitante ou être éborgné pour avoir manifesté contre l'imposture écologique et ses dérives, faudra-t-il choisir ?

Sur ce point comme sur bien d'autres, on a tout à craindre du monstre « Macromélenchon », comparable à l'incube du célèbre tableau de Füssli, monstre vert issu de la fusion de Macron et Mélenchon éventuel premier ministre.

Climat : la Cour des comptes européenne appelle à taxer davantage les énergies fossiles

Dans un rapport, la Cour des comptes européenne attire l'attention sur les subventions et taxes relatives aux énergies fossiles, qui selon elle « ne cadrent pas avec les objectifs climatiques » fixés par les 27.

Les politiques fiscales des Européens, qui continuent de soutenir les énergies fossiles en les taxant moins et en les subventionnant davantage que les renouvelables, « ne cadrent pas avec leurs objectifs climatiques », a estimé lundi la Cour des comptes de l'UE.

« Si les subventions aux énergies renouvelables ont presque quadruplé entre 2008 et 2019, celles en faveur des combustibles fossiles sont restées relativement stables, malgré l'engagement de la Commission européenne et de certains États membres de les supprimer progressivement », observent les responsables du rapport.

Alors que l'UE [entend réduire d'ici 2030 de 55 % ses émissions carbone](#) par rapport à 1990, le charbon reste en moyenne moins taxé que le gaz naturel et les combustibles fossiles sont parfois « considérablement moins imposés que l'électricité », tandis que certains pays maintiennent les taxes sur les carburants « à un niveau proche des minima établis » par la réglementation européenne, regrette la Cour.

Surtout, les subventions aux combustibles fossiles accordées par les États membres ont représenté entre 55 et 58 milliards

d'euros par an entre 2008 et 2019, dont environ deux tiers en exonérations fiscales.

Quinze pays – dont la Finlande, l'Irlande, la France et la Belgique – financent davantage de subventions pour les combustibles fossiles que pour les énergies renouvelables. A contrario, Allemagne, République tchèque, Espagne et Italie favorisent davantage les renouvelables que les fossiles.

Ces subventions aux énergies fossiles (crédits ou réductions d'impôt, aides aux revenus, soutien des prix, transferts directs...) profitent aux fournisseurs d'énergie, aux industriels, au secteur des transports, aux agriculteurs, et directement aux ménages. Mais cela peut « compromettre l'efficacité du marché carbone et freiner la transition énergétique », contribuer à affecter la santé publique en maintenant des émissions polluantes, et « accroître les risques de 'verrouillage' des investissements » dans des infrastructures polluantes. (...)